

**Polysémie du verbe *pouvoir* et ses
équivalents de traduction.
Les circonstances de la négation et
l'intensif des emplois postmodaux.**

Résumé

L'article propose une vue empirique sur la sémantique de l'un des principaux verbes modaux français, le verbe « pouvoir ». 600 occurrences de ce verbe, issues d'un grand corpus parallèle estonien-français, sont analysés en fonction des principaux équivalents en estonien. L'analyse tient compte du caractère syntaxique (négation, mode conditionnel) et du voisinage lexical (les verbes modalisés, les circonstanciels) des verbes modaux concernés. Elle propose une schématisation en même temps simplifiée et dynamique des modalités étudiées, en se concentrant d'une part sur les paramètres sémantico-syntaxiques qui délimitent la « possibilité abstraite » en étude, et d'autre part sur un effet d'« intensification » de la situation de la non-possibilité véhiculé plus spécialement par l'un des équivalents de « pouvoir » en estonien.

Mots clés : modalité, polysémie, négation, intensification

Abstract

The article offers an empirical view on the semantics of the French modal verb *pouvoir*. A set of 600 occurrences of this word in an Estonian-French parallel corpus provides a material to analyze the use and meaning of the word, such as defined by its Estonian counterparts in particular. To detect the possible factors of different

translation choices, we consider both the syntactic conditions (negation, conditional mode) and the lexical neighborhood of the selected verbs (the verb related to the modal verb, type of adverbial construction in the sentence). As a result, the analysis provides a dynamic and at the same time simplifying mapping of the "abstract possibility" expressed by the French *pouvoir* that is defined on the one hand in terms of the real/unreal nature of the (non-)possibility in question and on the other hand in terms of an "intensification" of this (non-)possibility.

Keywords: modality, polysemy, negation, intensification

Cet article propose une vue empirique sur la sémantique de l'un des principaux verbes modaux en français, le verbe *pouvoir*. Le champ des modalités étant défini au sens strict par des rapports de *nécessité* et de *possibilité* entre les éléments de l'énoncé ou de son énonciation¹, ce sont les divers effets de sens d'une 'possibilité plus ou moins abstraite' qui sont examinés ici. Dans une analyse contrastive des extraits de traduction, les différents équivalents de *pouvoir* en estonien seront interprétés en fonction de leur voisinage lexical (les verbes modalisés, les circonstanciels) et de leur caractère syntaxique (négation, mode conditionnel). L'analyse discutera en outre différentes manières de présenter le champ sémantique du verbe *pouvoir*.

1. Les fondements de l'analyse

1.1 La langue et le corpus d'analyse

La langue mise en contraste avec le français est l'estonien, une langue finno-ougrienne de l'Europe du Nord, les exemples d'analyse étant issus du corpus parallèle estonien-français (*CoPEF*)² réalisé par l'Association franco-estonienne de lexicographie dans la visée de

¹ Nicole Le Querler, « Les modalités en français », in: *Revue belge de philologie et d'histoire*. Tome 82 fasc. 3, 2004, Langues et littératures modernes – Moderne taal en litterkunde. pp. 643–656.

² Le corpus parallèle estonien-français (*CoPEF*) est disponible en ligne: <http://corpus.estfra.ee>.

l'élaboration du Grand dictionnaire estonien-français. Ce corpus de référence nous a présenté 20 010 occurrences du verbe « pouvoir », à partir desquelles nous avons composé un corpus d'étude³ de 600 exemples, comportant :

- 150 occurrences de traduction de *pouvoir* en estonien dans des textes littéraires français et 150 occurrences dans des textes non-littéraires en sciences humaines et sociales français ;
- deux autres sous-échantillons de 150 exemples de même type des textes estoniens traduits en français.

Dans l'analyse contrastive de ces exemples, nous avons tenté de déterminer des critères qui pourraient expliquer les choix de traduction. Le verbe modal *pouvoir* étant un verbe à la sémantique riche et complexe, les manières de l'interpréter ne sont en effet pas toujours sans équivoque. Dans certains cas, une « sous-détermination » sémantique peut même être voulue par l'énonciateur⁴. Or, la traduction contraint à l'interprétation. C'est ainsi que les équivalents de traduction peuvent nous éclairer sur la sémantique des éléments considérés.

En fait, en estonien comme en français, il y a un verbe modal, *võima*, qui se prête, en principe, à rendre plus ou moins toutes⁵ les différentes acceptions de la 'possibilité' telle qu'elle est décrite par Auwera et Plungian⁶. Dans plus d'un tiers des cas (245 cas, soit 45 %), l'équivalent de *pouvoir* dans les traductions était en effet *võima*. Néanmoins, le corpus a fourni aussi d'autres traductions possibles, dont essentiellement deux autres verbes modaux : *saama*

³ Berit Anspal, « Les équivalents du verbe modal *pouvoir* dans les textes estoniens », mémoire de BA (dirigé par Anu Treikelder), Université de Tartu, 2004, http://www.ester.ee/-record=b4095950*est.

⁴ P. Boissel et al, « Paramètres énonciatifs et interprétations de *pouvoir* », *Langue française*, 1989, n° 84, p. 23 in : Carl Vetters, « Modalité et évidentialité dans *pouvoir* et *devoir* : typologie et discussions », *Langue française* 1/ 2012 (n° 173), p. 31–47.

⁵ Le verbe estonien *pidama* est décrit en référence au schéma d'Auwera et Plungian (voir ci-dessous) par Mati Ereht, *Eesti keele lauseõpetus. Sissejuhatus. Õeldis*. Tartu: Preprints of the department of Estonian of the University of Tartu 4, 2013.

⁶ J. van der Auwera & V.A. Plungian, “Modality's semantic map”, *Linguistic Typology* 1998 / 2, pp. 79–124.

dans 117 cas (soit 22 %) et *suutma* dans 35 cas (6 %). C'est notamment cet écart par rapport au « noyau de sens »⁷, commun à tous ces verbes, qui nous intéresse plus précisément dans cette étude. Notre question est alors en quoi le sens de *pouvoir* en français est différent dans ces cas-là ? En quoi le contexte dans lequel le verbe pouvoir est inséré incite le traducteur à choisir une autre traduction que *võima* ? (Notons à ce propos que ces deux autres verbes sont plus fréquents justement dans les traductions du français vers l'estonien (48 cas fr-est vs 35 cas est-fr pour *saama* et 20 cas fr-est vs 4 est-fr pour *suutma*)).

Pour discuter de ces différences, nous allons passer en revue les descriptions proposées des dits verbes tant en français qu'en estonien. Afin de nous concentrer sur les axes de la distinction sémantique, nous allons résumer le champ sémantique qu'ils couvrent, de manière quelque peu simplifiée, et en même temps plus dynamique, que ne le proposent normalement les descriptions se concentrant sur une langue ou sur la notion de la modalité en soi.

1.2 Articuler les différentes descriptions sémantiques

Le verbe *pouvoir* a en français fait l'objet de maintes études, soit comparatives par apport à l'autre verbe modal *devoir*⁸, soit individuelles⁹. Pour expliquer les différents sens de ce verbe, et nous familiariser avec les manières de les décrire, nous reprenons ici l'exemple, discuté par plusieurs linguistes¹⁰, de la phrase « Luc peut venir en

⁷ Voir la conception de la polysémie par J.Picoche 1992 ci-dessous.

⁸ J.-P. Sueur, « Une analyse sémantique des verbes *devoir* et *pouvoir* », *Le français moderne*, 1979, n° 47 (2), pp 97-120. ; E. Roulet, « Modalité et illocution, *pouvoir* et *devoir* dans les actes de permission et de requête », *Communications*, 1980, n° 32, pp 216-239.

⁹ Nicole Le Querler, « La place du verbe modal *pouvoir* dans une typologie des modalités », in Cahiers Chronos, *Les verbes modaux*, 2001, Amsterdam – Atlanta : Rodopi B.V., pp. 17-32 ; G. Kleiber, « L'emploi 'sporadique' du verbe *pouvoir* en français », in J. David & G. Kleiber (éds), *La notion sémantico-logique de modalité*, 1983, Paris : Klincksieck, 183-203 ; L. Tasmowski & P.Dendale, « *Pouvoir*E, un marqueur d'évidentialité », *Langue française* 1994, n° 102, pp. 41-55.

¹⁰ Carl Vettters, « Modalité et évidentialité dans *pouvoir* et *devoir*: typologie et discussions », *Langue française* 1/ 2012 (n° 173), p. 31-47 ; Laurent Gosselin, *Les modalités en français. La validation des représentations*, Amsterdam/New-York, Rodopi, 2010 ; Axelle Vatrican. « La modalité dynamique dans les constructions 'saber' / 'poder' + infinitif en espagnol. » 2011, <hal-01010895>, http://hal.inria.fr/docs/01/01/08/95/PDF/VATRICAN-Saber_Poder_HAL.pdf (consulté le 5.08.2014).

vélo ». Cette phrase aurait « au moins 4 sens différents » :

- Luc a la **permission**¹¹ de venir en vélo.
- Luc est **capable** de venir en vélo, (sa jambe est déplâtrée).
- Les **circonstances** permettent à Luc de venir en vélo, (car la route est déneigée).
- Il se peut que Luc vienne en vélo – Luc vient/viendra peut-être en vélo. (Il y a une **éventualité** qu’il vienne)

Ce sont les quatre modalités de base d’actualisation d’un noyau de sens « possibilité abstraite » véhiculé en l’occurrence par le mot *pouvoir*.

Dans la distinction classique entre les modalités de FAIRE et les modalités de DIRE, l’énoncé (d) représente la modalité épistémique (celle de DIRE) – c’est l’ensemble des faits exprimés par l’énoncé dont l’éventualité ou (‘probabilité’ ou alors la ‘possibilité’) est évaluée par l’énonciateur. Les autres exemples concernent les modalités non-épistémiques (ou « radicales »¹²) qui concernent les rapports entre les participants dont il est question dans l’énoncé. Auwera et Plungian proposent de distinguer parmi les modalités non-épistémiques une modalité interne au participant¹³ (la ‘capacité’ du participant concerné de faire quelque chose – le sens (b) dans l’exemple) et les modalités externes au participant. Ces dernières se distinguent encore en modalité déontique (‘permission’ – le sens (a)) et non-déontique (modalité ‘circonstancielle’ – le sens (c) – ou, autrement dit, une « possibilité matérielle »¹⁴ définissant les possibilités de faire).

La schématisation du champ des modalités proposé par Auwera et Plungian a servi de modèle également aux linguistes estoniens pour décrire les différents moyens et les différents sens des mots agissant sur le champ des modalités en estonien. Nous reproduisons

¹¹ Notre mise en relief.

¹² Le Querler 2004, *op.cit.*

¹³ Cette modalité est encore autrement appelée « modalité dynamique ». Nous allons discuter de ce caractère « dynamique » en dernière partie de l’article.

¹⁴ Le Querler 2004, *op.cit.*

alors le schéma d’Auwera et Plungian ici avec une répartition sommaire de nos équivalents de traduction et de leurs sens dans ce tableau :

Figure 1. Le champ sémantique des modalités selon Auwera et Plungian avec les équivalents de *pouvoir* analysés en estonien.

	Non-épistémique (concernant le participant)			Epistémique
	Interne au participant ou Dynamique	Externe au participant		
		Non-déontique	Déontique	
Possibilité	‘capacité’ SUUTMA / SAAMA / VÕIMA	‘circonstancielle’ VÕIMA / SAAMA	‘permission’ VÕIMA / SAAMA	‘éventualité’ VÕIMA / SAAMA
Nécessité		SAAMA		

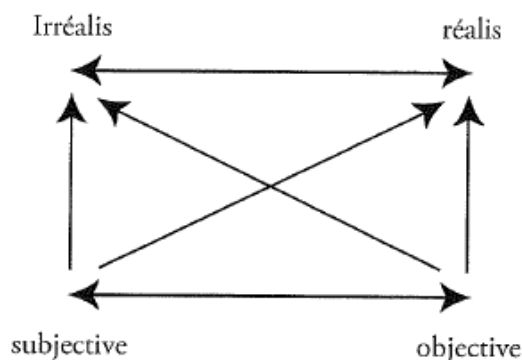
Dans le tableau, on voit d’abord que deux verbes de traduction *võima* et *saama* peuvent se prêter à exprimer, comme *pouvoir* en français, tous les types de modalités indiqués dans le tableau. Il y a donc bien un chevauchement entre les usages de ces mots, que le tableau ne permet pas d’élucider d’un seul coup. C’est en effet un champ possible des sens, qui n’est d’ailleurs pas exhaustif, comme l’ont admis déjà dès le départ les auteurs du schéma eux-mêmes.

D’autre part, déjà Erelt a voulu indiquer qu’il y a en estonien des différences dans la fréquence d’usage de ces mots. Nous avons indiqué en gras dans le tableau les sens les plus communs des verbes estoniens selon Erelt, les autres cases remplies marquant des sens possibles mais moins fréquents, selon cet auteur. On voit qu’il y a un positionnement plus fortement à droite du verbe *võima* (les sens de ‘probabilité’ et de ‘permission’) et plus à gauche (‘capacité’ et ‘possibilité circonstancielle’) des autres verbes. Ce qui peut motiver un raisonnement plutôt en termes de polarités, comme nous allons montrer.

Une étude¹⁵ qui, comme la nôtre, tente de souligner la nécessité d’analyse constructionnelle des mots qui fonctionnent comme modaux dans le discours, utilise le schéma de distinction des modalités sur l’axe *realis / irrealis* et, dans un second lieu, sur l’axe *subjective / objective*.

¹⁵ Xiaoquan Chu, *Les verbes modaux du français*, coll. L’essentiel français, Paris : Ophrys, 2008.

Figure 2. Le schéma d'analyse des modalités par des axes contraires et complémentaires.

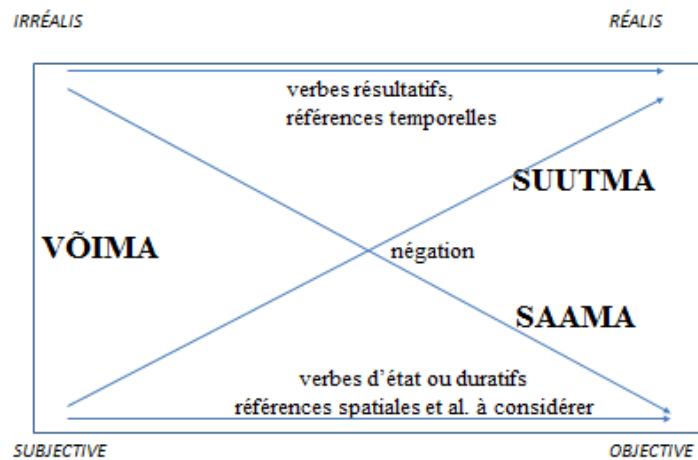


Le schéma reprend en soi le carré classique des modalités en logique où la première opposition se fait en termes de qualité (*realis/irrealis*) et la seconde complète la première en termes de quantité (*subjective/objective* dans l'étude considérée, mais nous allons en proposer ci-après une précision en termes d'intensité). Or, une raison ultérieure pour préférer ce schéma à celui d'Auwera et Plungian est pour nous le fait de pouvoir garder ainsi l'unicité représentationnelle, sans distinctions obligatoires à faire, d'un mot polysémique dont le noyau de sens commun est toujours admis (la 'possibilité abstraite' de *pouvoir*¹⁶). Tout en cherchant des critères de distinction d'emploi, nous demeurons d'avis que chaque actualisation du sens du mot dans le contexte est un « saisi » dans une configuration des « effets de sens » possibles¹⁷, ce qui fait qu'un exemple empirique peut être plus ou moins loin d'un emploi type. Alors qu'en analysant nos exemples selon le schéma d'Auwera et Plungian, il n'était pas toujours évident de déterminer de quel type de sens il s'agissait, dans un schéma dynamique, les effets de sens dans les exemples concrets peuvent être plus ou moins actualisés, les différences de sens entre les équivalents analysés se mettant toujours en relief par des questionnements binaires représentés dans la figure 3.

¹⁶ C'est l'avis commun qui ressort en tout cas des travaux de Chu, de Vetters, de Le Querler cités ci-dessus.

¹⁷ C'est la conception guillaumienne de la polysémie soutenue par Jacqueline Picoche, par exemple dans *Précis de lexicologie française*, Paris : Nathan, 1992.

Figure 3. Répartition dans le carré des modalités des équivalents estoniens de *pouvoir* selon les critères étudiés.



Nous verrons (plus précisément ci-dessous) en premier lieu, que nos autres équivalents de traduction peuvent s'opposer à l'équivalent premier *võima* en termes de 'qualité' : la nature des restrictions apportées par divers éléments contextuels aux 'possibilités' en question (les circonstances) s'analysera sur l'axe *realis / irrealis*. En second lieu, la distinction de sens entre *saama* et *suutma* comme équivalents de *pouvoir* s'expliquera en termes de l'évaluation d'une 'quantité' de la possibilité (déterminée dans le temps) à chercher ou à maintenir : le verbe *suutma* se définira le mieux par une valeur d'intensification de la 'possibilité' en question.

L'analyse qui suit exposera les caractères syntaxiques et sémantiques de nos exemples qui ont donné lieu à ce schéma.

2. Nature des possibilités construites dans les contextes

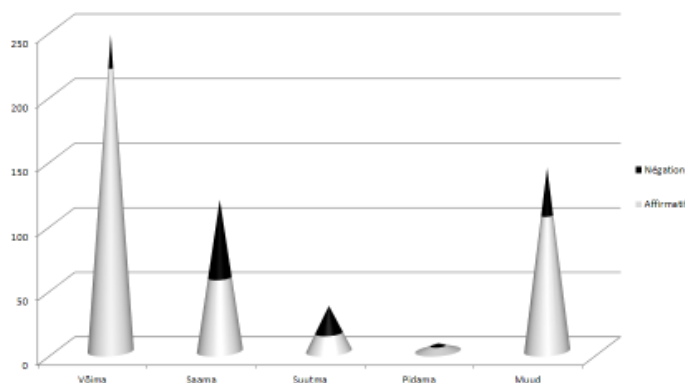
2.1 Le rôle de la négation

Une caractéristique syntaxique particulièrement marquante de deux verbes autres que *võima* – les verbes *saama* et *suutma* – était le fait que leur usage était bien plus récurrent en négation.

La figure 2 montre pour chaque verbe estonien la part des occurrences en construction négative (en noir). On voit que la part des exemples avec négation est presque infime dans le cas du premier

équivalent *võima* alors qu'elle est beaucoup plus importante dans les cas de *saama* et surtout de *suutma*¹⁸.

Figure 4. Le rôle de la négation dans la distribution des équivalents de *pouvoir* en estonien



En ce qui concerne le verbe *võima*, dont nous avons vu que l'un des sens dominants selon Erelt était le sens épistémique, il faut considérer que selon Le Querler¹⁹, le verbe *pouvoir* en français ne s'emploie pas en négation au sens épistémique (« *Cela ne peut pas que ... »). C'est en faisant une étude à partir du mot estonien *võima*²⁰ qu'il serait possible d'analyser, entre autres, si et comment l'éventualité peut s'annoncer de manière négative. Mais dans l'ensemble des équivalents de traduction du verbe *pouvoir*, l'éventualité ne nous paraît être annoncée que de manière affirmative.

Dans les études sur la modalité, la négation est souvent étudiée comme facteur de variation dans l'ordinaire isomorphisme sémantico-syntaxique entre le verbe modal et le verbe modalisé²¹. Ici la perspective est plus élargie sur le contexte textuel général. Par exemple, si ce sont avant tout les modalités « radicales », concernant les participants et leurs relations avec du possible, nous trouvons qu'il est pertinent de se demander quelles sont plus précisément ces possibilités reniées dont il est question dans les contextes. Nous avons

¹⁸ Les deux dernières pyramides sur la figure ne sont que pour informer sur les occurrences non considérées dans cet article : les équivalents en *pidama* ('devoir') et *muud* (équivalents 'autres').

¹⁹ Le Querler 2001, *op. cit.*, p. 27.

²⁰ Un mémoire de BA sur les équivalents français des verbes estoniens *saama* et *võima* est en cours d'élaboration par K.Raik, sous la direction d'A.Treikelder, à l'université de Tartu.

²¹ Laurent Gosselin, « Modalité et place de la négation », *Scolia* 23, 2008, pp. 65–84.

analysé les circonstanciels ou autres moyens textuels évoqués dans les extraits qui servaient à délimiter ces possibilités plus ou moins abstraites.

2.2 Les circonstanciels

Quant à *suutma*, l'équivalent de *pouvoir* seulement au sens d'« être capable », nous avons noté qu'il était souvent accompagné d'une référence temporelle au sein de la phrase où il apparaissait²². Quant à *saama*, les restrictions apportées à la « possibilité » étaient plutôt spatiales :

(1) Il faisait le voyage **dans un autre wagon**, mais pendant les arrêts on **pouvait** discuter.

/ Ta oli **teises vagunis**, aga peatustes **sai** temaga juttu ajada. (est<fr, littérature)

Les restrictions pouvaient porter aussi sur une sorte de « rétrécissement de l'espace » rendue par des constructions comme *seulement, ne ... que (vaid, ainult)* ou encore sur des circonstances assez clairement définies : *sans nos fils; comme ça ; tranquillement, etc.*

Dans le cas de *võima* par contre, qui ne comportait, comme nous avons vu, normalement pas de négation, la référence à des limites ou plutôt à des ouvertures de possibilités a été faite, dans des exemples observés, par des moyens de description ou d'évocation des conditions dont l'on ne pouvait qu'inférer le résultat :

- en cas de la modalité dite déontique ou de « permission », mention des règles ou des conventions de conduite (par ex. *si l'on peut dire comme ça*) ;
- et, en cas de la modalité pas forcément déontique : les subordonnées en construction *dans le cas où ... , celui qui ...*, les négations des négations, etc.

Surtout ce dernier type de conditions situe l'action concernée forcément dans un espace créé par le raisonnement hypothétique ou

²² Nous allons discuter de ces exemples plus en détails quand nous allons nous concentrer sur la dimension quantitative du « possible ». Pour l'instant, c'est la nature des références (leur qualité en l'occurrence « temporelle ») qui nous intéresse.

encore dans le futur. Les deux s'englobent dans la dimension d'*irrealis*, plus saillante alors dans le sens du verbe *võima*, alors que le verbe *saama*, et éventuellement le verbe *suutma*, actualiserai(en)t plus fortement le pôle de sens *realis*.

2.3 Le mode conditionnel pour invalider l'explication

Un type d'emploi qui invaliderait en apparence cette description de *saama* comme caractéristique du pôle *realis* serait son apparition en mode conditionnel. Le conditionnel renvoyant de par sa forme à un écart par rapport à la réalité, de tels exemples d'actualisation de *saama* devraient situer le sens de l'énoncé plutôt vers le pôle d'*irrealis*.

Sur l'ensemble de 117 occurrences, le corpus atteste 14 cas de *saama* en conditionnel.

Toujours est-il que dans tous ces cas, soit il y a au sein de l'énoncé des éléments qui le rendent plus affirmatif :

- par des moyens lexicaux : 2x « pouvoir + déclarer » + restriction par « seul » « aucun » ...; « ce moment précis de leurs vies »
- l'intensif « tel », 'avoir rien contre' (pole midagi selle vastu et), « un simple effort » (3 cas) ;

soit il s'agit d'une situation d'énonciation matériellement très concrète, faisant diminuer la part d'*irrealis* :

- « voir », « mettre », « joindre », « soigner » dans le discours direct (4 cas)
- l'endroit où : une ville où raconter, une propriété où aller...

Ainsi, le mode conditionnel du modal *saama* traduit-il dans ces cas au fond l'idée qu'il s'agit toujours d'une 'possibilité', d'un saisi sur l'axe de *realis* / *irrealis* et non pas d'une actualisation maximale de *realis* d'une possibilité.

3. Le sens intensif de *suutma* – le *pouvoir* postmodal

3.1 Les conditions de la ‘capacité’ et la nature des verbes

Voyons enfin ce qui constitue la particularité du petit nombre des occurrences où *pouvoir* était traduit par *suutma*. Dans le tableau de départ, nous avons mis ce mot dans la case de la modalité interne au participant, traduisant le sens de ‘capacité’, mais ce sens pouvait être rendu également par les deux autres verbes, *võima* et *saama*. Si l’on reprend en effet l’énoncé cité comme explication du sens de ‘capacité’,

- b. Luc peut venir = Luc est **capable** de venir en vélo, (sa jambe est déplâtrée),

le verbe *pouvoir* de l’énoncé donné serait difficilement traduisible par *suutma*. La description de l’état de la jambe du personnage renvoie bien à des conditions du côté du *realis*, mais nous dirions que ce n’est pas suffisant pour exprimer cette possibilité par *suutma*, c’est plutôt toujours le verbe *saama* analysé ci-dessus qui s’emploierait pour traduire cet exemple. Compte tenu d’une part de la dimension temporelle relevée dans un grand nombre d’exemples ayant recouru à *suutma*, et d’autre part d’un effet de sens d’intensification du verbe *suutma*, que nous allons exposer, nous dirions qu’une explication de la variété de sens de *pouvoir* qui entraînerait le plus probablement sa traduction par *suutma*, pourrait se présenter comme suit :

- b’. Luc peut venir = (Si,) Luc est **capable** de venir en vélo, (sa jambe ne lui fait plus autant de mal)

Dans une étude contrastive sur l’espagnol, Vatrican²³ discute du même exemple, donné par Gosselin²⁴ (« Maintenant qu’il est déplâ-

²³ Axelle Vatrican. « La modalité dynamique dans les constructions 'saber' / 'poder' + infinitif en espagnol. » 2011. <hal-01010895>, http://hal.inria.fr/docs/01/01/08/95/PDF/VATRICAN-Saber_Poder_HAL.pdf (consulté le 5.08.2014).

²⁴ Laurent Gosselin, *Les modalités en français. La validation des représentations*, Amsterdam/New-York : Rodopi, 2010, p 442 in : Vatrican, op.cit.

tré, il peut marcher (≈ il a la capacité de marcher) », et souligne que c'est au fond le fait d'être déplâtré qui rend possible l'action de marcher et pas forcément une capacité interne au participant. En étudiant d'une part l'ancrage spatio-temporel de *poder* et *saber* en espagnol, et d'autre part la nature des verbes en construction verbe + infinitif, Vatrican montre que, dans le cas de *poder*, la capacité, en tant que possibilité chez le sujet de réaliser l'action, dépend des circonstances, soient-elles des facteurs intérieurs ou extérieurs au sujet, le trait définitoire de ces circonstances étant plutôt le fait qu'elles soient conçues comme un obstacle levé.

Dès lors s'articulent en effet, dans un premier lieu, les références temporelles et la nature sémantique des verbes : si le verbe de l'action modalisée est résultatif, cela implique un changement des conditions de possibilité, ce qui se produit bien à l'échelle temporelle. Si par contre le verbe modalisé est un verbe d'état ou duratif, le changement n'est pas impliqué et l'on a affaire à la description de l'état de lieux des circonstances (spatiales ou autrement conditionnant). Dans les exemples de notre corpus, le modal *saama*, accompagné de telles références, modalisait effectivement le plus souvent les verbes d'état *être* ou des verbes duratifs comme *jouer* ou *discuter*. Avec le verbe *suutma*, on trouvait davantage de verbe résultatifs comme *trouver*, *résoudre*, *unifier*, *comprendre*, *pardonner*, *expliquer*.

(2) Mais je ne **peux** plus **expliquer** ce que je vois.

/ Kuid ma ei **suuda** enam **selgitada**, mida ma näen. (fr<est, litt.)

D'autre part, nous avons trouvé que le verbe *suutma* modalisait aussi un verbe d'état (*être avec quelqu'un*) ou un verbe duratif (*attendre*). Or, comme le verbe *suutma* était dans la plupart de cas en négation, il s'agissait toujours d'une limite dépassée, d'une durée qui se trouvait renversée.

(3) Mais **comme dix heures sonnaient à la mairie**, et que mes parents étaient couchés **depuis quelque temps déjà**, je ne **pus attendre**.

/ Ent **kui raekoja kell lõi kümme** ja ka vanemad olid **juba tükk aega tagasi** magama heitnud, ei **suutnud** ma kauem **oodata**. (fr<est, litt.)

3.2 La valeur d'intensification de *suutma*

Déjà dans le dernier exemple, on peut constater qu'il est question d'une volonté intense de faire cesser une durée prolongée (*depuis quelque temps déjà*).

Nous pouvons donner également un exemple qui n'est pas en négation. Dans ce cas-là, le commentaire met en scène un effort investi dans l'action (de rire) :

(4) Le type aussi s'est mis à rire, **autant qu'il le pouvait encore**, et ça a été comme si on se connaissait depuis toujours tous les trois.

/ Mees hakkas ka naerma, **nii palju kui ta veel suutis**, ja oli selline tunne, nagu oleksime juba vanad tuttavad olnud. (fr<est, litt.)

Les cas d'usage du verbe estonien *suutma* semblent justifier ainsi au sens plein l'appellation de la modalité interne au participant selon Auwera et Plungian comme « dynamique », alors que toute autre délimitation de la même possibilité, soit-elle définie comme interne ou externe, s'il n'y a pas d'un effet d'intensification à rendre, peut être couverte par *saama*.

Le trait le plus définitoire du verbe *suutma* serait ainsi une valeur d'intensification de la possibilité. Vetters²⁵ indique un tel effet de sens de *pouvoir* et le catégorise comme un emploi « postmodal », dans la mesure où le sens véhiculé échappe à une analyse en termes de possibilité et de nécessité. Comme l'auraient indiqué déjà Auwera et Plungian²⁶, ces effets de sens peuvent se développer à partir de la modalité de faire ou de la modalité d'être. Dans notre raisonnement, cela reviendrait à dire que c'est la quantité ou alors l'intensité de la réalisation (ou de la non-réalisation) de la possibilité de faire ou d'être dont il est question ici.

Vetters trouve cette valeur de *pouvoir* « à première vue » plutôt surprenante, étant donné que la plupart des effets postmodaux de *pouvoir* modulent la force illocutoire dans le sens d'un affaiblissement, comme par exemple la demande polie à la place de l'injonction directe. Comme les exemples analysés par Vetters se

²⁵ Op.cit.

²⁶ Ibid.

présentent en affirmatif (cf. l'exemple de Le Querler « Ce qu'il *peut* être agaçant ! »), il propose une interprétation du *commitement* ou engagement manifeste dans ces exemples comme valeur (ad)mirative de *pouvoir*. Dans notre corpus, où le verbe *suutma* introduisant une valeur d'intensification s'est présenté pour la plupart en négation, il s'agirait alors plutôt d'un engagement dans le sens contraire (*ne pas pouvoir*).

Sur le plan référentiel, c'est dans la mise en scène d'une durée maintenue (*autant que*) ou extrême (*trop longtemps*) que se manifeste cet engagement intensifié :

(5) Quand Joseph restait **trop longtemps** sur la véranda, face à la forêt, il ne **pouvait** pas résister à l'envie de chasser.

/ Kui Joseph jäi **liiga kauaks** verandale metsa silmitsema, ei **suutnud** ta vastu panna soovile jahile minna. (fr<est. litt.)

Sur le plan textuel, on trouve tant en français qu'en estonien des moyens qui servent à intensifier la portée de l'énoncé. Les textes estoniens présentent un usage abondant de la particule *-ki/-gi* qui sert, par une accentuation de la focalisation, justement à renforcer le poids du mot à laquelle elle est ajoutée :

(6) au bout de deux jours, Sénèque n'en pouvait plus de ce vacarme.

/ Seneca ütleb, et ta kahte päevagi ei suuda seda mürglit taluda. (?Sénèque dit qu'il ne peut supporter ce vacarme **même pas** deux jours). (est<fr, litt.)

Et, si la particule estonienne *-ki/-gi* est relativement fréquente, notons qu'en français, parmi les 18 occurrences de *pouvoir* exprimant les exemples de *suutma* en négation de l'estonien, on trouve 6 cas où l'extrait français présente un « ne » explétif – forme plutôt rare en français qui « est inutile au sens ou n'est pas exigée par la syntaxe, mais qui sert, surtout dans la langue écrite, à colorer la phrase généralement d'une nuance affective²⁷. »

²⁷ Définition donné par le TLFi, Trésor de la Langue Française informatisé, <http://www.cnrtl.fr/> (consulté le 15/01/2015).

(7) C'était là ce qu'Elli **ne** pouvait pardonner à son frère, ce qu'elle voulait lui faire payer.

/ See **oligi**, mida Elli ei suutnud vennale andestada, või nagu ta ise ütles kinkida. (est<fr litt)

4. Conclusion

Nous avons étudié ici la polysémie du verbe modal *pouvoir* en français par ses principaux équivalents estoniens. Cette analyse contrastive exposant des paramètres possibles d'emploi de différents équivalents estoniens ne saura certes fournir des critères pour toutes les distinctions à faire entre les divers effets de sens de *pouvoir* dans des contextes variés. Mais, dans une schématisation dynamique et justement simplifiante comme nous l'avons proposée dans Figure 3, on pourrait résumer l'articulation des verbes estoniens au champ sémantique de la 'possibilité' véhiculé par le verbe *pouvoir* en français comme suit :

Une 'possibilité' abstraite, calculable ou envisageable, est normalement traduite par l'équivalent premier *võima*. Inhérent à la notion, cette 'possibilité' affirmée comporte toujours une certaine part *d'irréel*. Plus le contexte présente d'autre part des restrictions réelles, entraînant en outre la négation de cette 'possibilité', plus le choix se fait pour les verbes *saama* et *suutma*. Le premier couvre le champ des possibilités ordinaires dans les espaces possibles, y compris le changement des conditions concernant le sujet. Le second par contre met l'accent, par une valeur d'intensification, sur le résultat ou la (non-)durée dans le temps et traduit ainsi un engagement, ou une quantité d'effort investi, pour confirmer ou maintenir une possibilité évaluée sur l'échelle de la réalité.